

Initiatives ministérielles

le large à une époque dangereuse de l'année et dans des conditions périlleuses, car c'est la ruée vers les bancs de homards. Cela peut être dangereux. Ça ne fait aucun doute. Le ministre ne s'en inquiétait pas. La réponse qu'il a faite à la Chambre montrait clairement qu'il ne s'en préoccupait pas. Je pense que c'est le jour où il a dit que des plans d'urgence étaient en place pour répondre à toute éventualité.

Eh bien, il est évident qu'il n'y avait pas de plans d'urgence, sinon nous ne serions pas en train de discuter de ce projet de loi aujourd'hui. Je me demande si l'océan est devenu plus dangereux quand ce projet de loi a été présenté, la semaine dernière, qu'il ne l'était le jour où la grève a été déclenchée ou la veille, ou deux semaines plus tôt quand nous avons soulevé la question à la Chambre ou même il y a deux ans quand la convention collective a expiré ou encore au cours des deux années qui se sont écoulées depuis qu'il fallait la renégocier.

L'opposition officielle comprend bien les dangers de la mer. La députée d'Ottawa-Ouest ne les connaît pas personnellement, mais elle en a certainement entendu parler par certains de ses collègues qui s'y connaissent.

Le ministre de la Justice a aussi parlé de la possibilité qu'un nombre record de 41 navires soient pris dans la voie maritime à cause des manoeuvres dilatoires des libéraux et du NPD. Quand on est Canadien, on doit se préparer pour l'hiver. C'est inévitable. Chaque année, l'hiver arrive, de plus en plus froid. Chaque année, les cours d'eau gèlent et il neige. Quelqu'un qui vit au Canada et qui ne sait pas cela n'est jamais sorti dehors.

M. Harvard: Vous n'avez pas été à Winnipeg, Marlene.

Mme Catterall: Oui, j'ai été au coin des rues Portage et Main et je sais que cette intersection est un bon exemple de l'hiver canadien. Au cas où le gouvernement ne le saurait pas, nous avons décidé de le lui dire. Nous le lui avons dit avant le début de la grève et avant qu'il pense à présenter ce projet de loi, nous avons insisté là-dessus, parce que mon collègue de Leeds—Grenville a rappelé au gouvernement qu'il y avait pour 6 millions de dollars d'aides à la navigation dans la voie maritime du Saint-Laurent et que cet équipement serait perdu si on ne le sortait pas de l'eau avant l'hiver. Il serait détruit par la glace.

Le gouvernement ne l'a pas entendu, ou bien il a décidé de ne rien faire. En tout cas, après que nous eûmes découvert les problèmes, il a eu des semaines pour s'informer et pour reprendre les négociations afin de faire revenir les gens au travail, mais il a préféré ne pas le faire.

Le ministre a également dit, lundi, que cette question «ne préoccupe personne à Ottawa parce qu'il n'y a pas de tradition maritime dans cette ville». Je crois que j'en ai assez dit sur ce point en particulier. L'opposition officielle est parfaitement consciente du fait que le gouvernement ne s'intéresse pas aux problèmes des personnes qui travaillent à bord des navires.

Ensuite, le ministre de la Justice a dit: «Peuvent-ils, à tout le moins. . . faire preuve de compréhension envers les anciens combattants et les employés des hôpitaux pour anciens combattants?» Même en n'ayant aucune expérience du travail qui se fait dans les hôpitaux pour anciens combattants, il me suffisait d'écouter les propos des collègues de travail des employés de l'hôpital de Sainte-Anne-de-Bellevue à Montréal, qui sont arrivés hier à Ottawa pour témoigner leur appui à leurs camarades de travail. Ces gens n'étaient pas en grève. Ces professionnels — les infirmiers, les diététiciens, les médecins, les radiologues —, ne sont pas en grève. Ce sont eux qui s'occupent de faire tourner les choses dans les hôpitaux. Ce sont eux qui travaillent pendant 12 et 13 heures de suite, qui sont soudoyés, cajolés et enfin contraints de traverser les piquets de grève et d'assurer tous les services dans les hôpitaux, jusqu'à épuisement total.

Ces personnes sont membres de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada, le syndicat dont la présidente a adressé une lettre au président du Conseil du Trésor. Ce dernier s'est servi de cette lettre à la Chambre pour laisser entendre que les membres de ce syndicat appuyaient la loi imposant le retour au travail. En fait, ils encourageaient plutôt le gouvernement à retourner à la table de négociations pour reconnaître le bien-fondé des revendications des employés d'hôpitaux et conclure une entente avec eux.

Les gens qui sont venus de Montréal, hier, pour assister à ce débat et pour me rencontrer ainsi que d'autres députés de l'opposition officielle, ont fait le trajet parce qu'ils comprennent parfaitement, à l'encontre du gouvernement, l'importance que revêt le travail de ces employés, l'importance qu'il revêt pour les anciens combattants du Canada qui vivent les dernières années de leur